

attristoit de l'autre. Car elle nous rauiffoit les ieunes gēs qui no<sup>s</sup> estoïēt destinez. *Teouatirhō* voyant arriuer apres foy vn fiē camarade fauüé du feu auffi bien que luy, l'emmena avec [228 i.e., 224] foy au Seminaire, pour luy estre compagnōs dans vn grand bonheur, comme ils l'auoient esté dans le malheur. Ils partirent trois de compagnie avec le P. Daniel, qui les recōduifoit à Kebec, où nous auōs dreffé le Seminaire. Comme ils s'embarquoient dans vn canot, Monsieur de Chateau-fort imitant volontiers l'affection de Monsieur nostre Gouverneur, qui estoit allé donner la chasse aux Hiroquois, les fit faluer à coups de canon, pour tesmoigner à ces ieunes Sauvages, & à tous leurs compatriotes que nos Capitaines cherissent & honorent tous ceux qui se veulent ranger sous l'estandart de nostre creance.

Ceux-cy estans partis, quelque iours apres vne escouade de Hurons leuerent leurs tentes & leurs pauillons, d'aupres de nostre habitation, pour s'en retourner en leur païs, remenant avec eux (comme i'ay dit) le P. Pijart. Or ils n'estoient pas encore à demie-lieuë de nous, que voicy paroistre vn ieune garçon, lequel auoit quitté là ses compatriotes pour s'en venir, disoit-il, demeurer en nostre Seminaire, vne heure apres il en vint encor vn autre, nous demander la mesme faueur. Je ne fçai si l'honneur que Monsieur nostre Gouverneur venoit de faire au P. qui [229 i.e., 225] fortes [*sc.* fortoit] d'avec nous, le conduifant iufques à sō canot, careffant les Sauvages par quelques prefens, pour marque de l'estime qu'il faisoit de nous, les auoit incité à cela; ou s'ils auoiēt appris de nos Seminaristes le bon traitemēt que nous leur faisons, ou plustost si Dieu ne les auoit point fortement tou-